

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 15 novembre 2021 sous la présidence du maire, Monsieur Adam Rousseau, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au centre communautaire France-Gagnon-Laprade. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la Conseillère : Cheryl Labrie  
Messieurs les Conseillers : Karl Frappier  
Claude Paulin  
Alexandre Roy  
Michel Frappier  
René Lapierre

La directrice générale et greffière-trésorière Sylvie Champagne  
Ainsi que la directrice des services municipaux et  
greffière-trésorière adjointe : Jacynthe Bourget

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé (égalité des voix).

Il y a 17 personnes présentes à cette séance.

---

### **Discours d'ouverture conseil 2021-2025**

Bonjour à tous,

Le 7 novembre dernier, j'ai reçu un appui très clair de la population. Un appui de la sorte est sans équivoque mais ne signifie pas non plus un chèque en blanc. Les citoyens m'ont élu en connaissance de cause : j'ai de l'expérience et mes réalisations sont connues. Mes idées aussi, pour la plupart, sont bien connues. Ainsi, j'entends, en collaboration avec les élus et notre personnel, réaliser mes engagements mais aussi être à l'écoute des besoins des citoyennes et des citoyens qui évoluent constamment. J'entends utiliser les forces et les idées de chacun de mes collègues pour faire progresser notre municipalité.

Parmi les nouvelles actions que nous entreprendrons, il y aura la création d'un comité sur l'avenir de l'agriculture. Ce comité aura comme mandat, entre autres, de trouver des façons d'assurer la pérennité de cette activité importante pour notre communauté en cohabitation avec les autres milieux de vie de notre municipalité. Nous devons trouver des moyens d'aider nos producteurs et de réduire les obstacles au développement de leur entreprise. Ce comité sera aussi en charge de la continuité du marché public, auquel plusieurs de nos producteurs participent.

Un autre, nommé Comité de vigilance des finances, aura comme mandat d'informer le conseil de l'état des finances à court, moyen et long terme afin de pouvoir réaliser des

projets en respectant la capacité de payer des citoyens maintenant, mais aussi plus tard. Ce comité sera formé d'élus, d'employés et de citoyens.

Le comité de développement sera aussi relancé. Nous devons continuer à développer notre municipalité car c'est de cette façon que nous nous offrirons de meilleurs services et des infrastructures, dont nos routes, plus sécuritaires. Nous avons plusieurs opportunités de développement à court terme, surtout dans le résidentiel. Nous devons devenir attrayant et offrir des incitatifs aux promoteurs. Cela doit toutefois être fait dans le respect de l'environnement, des lois en vigueur et des zones agricoles.

Enfin, la plupart des comités qui étaient en place dans le passé resteront actifs. Plusieurs sont formés de bénévoles que nous devons appuyer davantage et d'autres, plus corporatifs, qui ont des mandats importants comme les travaux publics, l'urbanisme et l'hygiène.

Il y aura aussi un élu qui se penchera sur la vie démocratique, il aura comme mandat de rendre plus accessible, attrayante et transparente la politique municipale pour tous, jeunes et moins jeunes. Cela passera par le café des élus, une rencontre publique pré-budgétaire, un conseil municipal jeunesse, qui aura un petit budget et réalisera un projet et une révision de la procédure en place lors des conseils, c'est à dire comment rendre les réunions plus compréhensibles et accessibles pour celles et ceux qui n'y sont pas depuis des années.

Vous connaissez probablement tous l'importance que je porte aux services aux familles qui sont le cœur de notre communauté. Les projets déjà en cours comme le réaménagement du parc et certains sentiers suivront leur cours mais devront être réévalués en raison des coûts qui sont devenus insoutenables pour la taille de notre municipalité. Même chose pour notre démarche municipalité amie des aînés qui sera remise de l'avant. Nous devons passer de la parole aux actes pour garder nos aînés chez nous. Des démarches avec le centre de services scolaires des Sommets seront faites afin de conserver notre bibliothèque municipale suite à l'agrandissement imminent de l'école. Je souhaite aussi que des annonces de places en garderie soient faites incessamment.

L'environnement sera aussi important pendant les 4 prochaines années : Nous devons prendre nos responsabilités en tant que gouvernement de proximité dans le dossier des changements climatiques. C'est bien d'attirer des CPE, des familles et des entreprises, mais il faut qu'il y ait une terre sur laquelle on peut vivre pour les générations à venir.

Ainsi, le comité de l'environnement aura de nouveaux mandats et la municipalité l'appuiera. Le comité pourra mener des actions avec le budget qui lui est imparti mais il devra aussi proposer au conseil municipal des façons de réduire notre empreinte carbone, nos gaz à effet de serre et toute autre forme de pollution. Un représentant de ce comité prendra aussi place dans le comité consultatif en urbanisme afin d'agir en cohésion entre les comités.

Une de nos forces des 12 dernières années a été d'utiliser des subventions pour réaliser des projets. Ces dernières nous permettent de réaliser 100% d'un projet en assumant de nos poches 50, 30 ou même parfois 10% du coût total. En tenant compte de l'ensemble du portrait des finances publiques, il faut continuer dans cette voie. Plusieurs de nos routes ne sont pas encore assez sécuritaires et nous devons continuer les investissements. Cela s'applique aussi à d'autres projets importants comme le parc, le réaménagement de l'hôtel de ville et j'en passe.

Il y a plusieurs autres dossiers, enjeux et thèmes qui feront partie de notre quotidien d'élus mais je ne peux pas tous les énumérer sans vous garder ici encore plusieurs heures. J'ai aussi beaucoup parlé de ce que les citoyens m'ont dit pendant la campagne électorale et de ma propre vision mais les six conseillers que vous avez élus ont eux, et eux aussi des idées et des projets. Malgré que notre agenda soit très chargé, et même ambitieux, soyez assurés que toutes les questions et préoccupations seront écoutées, évaluées et répondues. Parfois, nous prendrons un peu de temps et ce sera pour vous répondre adéquatement. Soyez donc patients. Parfois aussi, et de plus en plus, les conseillers répondront à vos questions car je compte bien leur donner des responsabilités plus engageantes que ce que nous avons vécu dans les dernières années.

En terminant, je félicite et remercie les nouveaux élus pour leur engagement envers leur communauté, et je salue ceux qui ne se sont pas représentés. Vous pouvez être fiers de ce que vous avez accompli, que vous ayez été ici 4 ans, ou près de 30. Bravo aussi aux candidats non-élus. Une campagne électorale c'est intense et éprouvant, on ne le fait qu'avec l'intime conviction qu'on peut servir notre monde. Je remercie aussi les électeurs qui se sont prévalu de leur droit de vote. La démocratie n'existe pas sans la participation des citoyens. Maintenant, je vous invite encore une fois à participer en assistant aux réunions du conseil, en vous impliquant dans les comités et en discutant avec les élus. Vous nous avez tous ici choisis, pour gérer notre municipalité et prendre des décisions, mais nous avons tout de même besoin de vous entendre, plus qu'une fois aux 4 ans.

**Adam Rousseau**

**Maire**

---

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Adam Rousseau, souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

\*\*\* La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par Monsieur le maire Adam Rousseau.

\*\*\* Assermentation;

\*\*\* Réflexion par Monsieur le Maire Adam Rousseau;

1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;

2.0 Régularité convocation et constat de quorum;

3.0 Adoption de l'ordre du jour;

4.0 Procès-verbal :

4.1 Adoption du procès-verbal du 04 octobre 2021;

Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 04 octobre 2021;

5.0 MRC :

Info 5.1 Suivi de la rencontre du 20 octobre 2021;

6.0 Correspondance:

6.1 Adoption du bordereau de correspondance du 27 septembre au 04 novembre 2021;

7.0 Administration générale :

7.1 Résolution autorisant les signataires de chèques;

7.2 Cellulaire du maire;

7.3 Frais de déplacement des élus;

Info 7.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal;

Info 7.5 Prévisions budgétaires au 31 décembre 2021;

Info 7.6 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 octobre 2021;

8.0 Période de questions (15 minutes);

9.0 Sécurité publique;

10.0 Travaux publics :

10.1 Programme d'amélioration du réseau routier local 2021;

10.2 Acceptation des frais – mesures de sécurité au garage municipal ;

10.3 Décompte numéro 2 – travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;

10.4 Décompte numéro 2 – travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;

10.5 Décompte numéro 2 – construction d'une structure d'entreposage de sable et sels sur fondations en béton;

10.6 Programmation des travaux TECQ 2019-2023;

10.7 Réception définitive – stabilisation d'un talus routier en bordure de la rivière Saint-François;

- 10.8 Financement du chargeur sur roues et équipements de déneigement;
- 10.9 Décompte numéro 3 – travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;
- 10.10 Décompte numéro 3 – travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;
- 11.0 Hygiène du milieu :
  - 11.1 Soumission : exploitation des ouvrages d’assainissement des eaux usées;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
  - 12.1 Modification du règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l’acquisition des lots 4 099 687 et 4 100 489;
  - 12.2 Entente intermunicipale en matière d’urbanisme et de géomatique;
- 13.0 Loisirs et culture:
  - 13.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022 à 2023-2024 du Centre de services scolaires des Sommets;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles :
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance;

**253-11.2021 3.0 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l’unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l’ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**ET QUE** l’ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTION : 6 POUR**

**254-11.2021 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 OCTOBRE 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 04 octobre 2021 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l’unanimité des conseillers que le procès-verbal du 04 octobre soit adopté tel que déposé.

**ADOPTION : 6 POUR**

**\*\*\* 4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 04 OCTOBRE 2021**

La directrice générale ne résume aucun dossier.

**\*\*\* 5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 20 OCTOBRE – MRC**

Monsieur le maire résume la réparation du pont de la piste cyclable.

**255-11.2021 6.1 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 27 SEPTEMBRE AU 04 NOVEMBRE 2021**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier et adopté à l’unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 27 septembre au 04 novembre 2021.

**ADOPTION : 6 POUR**

**256-11.2021 7.1 RÉSOLUTION AUTORISANT LES SIGNATAIRES DE CHÈQUES**

**CONSIDÉRANT** le résultat des élections municipales du 07 novembre 2021 ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que Monsieur le Maire Adam Rousseau, ou le maire suppléant et Madame Sylvie Champagne, directrice générale greffière-trésorière ou Madame Jacynthe Bourget, adjointe en remplacement de la directrice générale, greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton à compter de ce jour.

**ADOPTION : 6 POUR**

**257-11.2021 7.2 CELLULAIRE DU MAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge à propos de considérer le remboursement d'une partie des frais du cellulaire du maire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité d'autoriser un remboursement mensuel à Monsieur le Maire Adam Rousseau, selon la prime forfait cellulaire consentie aux employés municipaux.

**ADOPTION : 6 POUR**

**258-11.2021 7.3 FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge à propos de considérer le remboursement des frais de déplacement des élus lorsque ceux-ci doivent se déplacer à l'extérieur du territoire de la municipalité aux fins de différentes représentations ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité de rembourser, sur présentation d'un compte de dépenses, les frais de kilométrage des élus à l'extérieur du territoire de la municipalité, selon le taux de l'allocation de kilométrage consenti aux employés municipaux.

**ADOPTION : 6 POUR**

**\*\*\* 7.4 DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire Adam Rousseau, Madame la Conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les Conseillers Karl Frappier, Claude Paulin, Alexandre Roy et René Lapierre ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**\*\*\* 7.5 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2021**

La directrice générale résume la prévision budgétaire au 31 décembre 2021. Compte tenu du budget 2021, on estime à ce jour pour l'année, un excédent de 367 794,00\$.

\*\*\* **7.6 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 OCTOBRE 2021**

La directrice générale résume le rapport préliminaire des activités de fonctionnement au 31 octobre 2021. Les revenus sont de 5 241 656,73\$ comparativement à un budget de 3 447 671,00\$. Les dépenses sont de 2 451 689,99\$ sur un budget de 3 300 171,00\$. Les immobilisations sont de 2 427 749,70\$ versus un budget de 52 500,00\$, ce qui représente un excédent de 362 217,04\$.

\*\*\* **8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1.0 Monsieur Steven Morris questionne la déclaration des intérêts pécuniaires. La directrice générale répond.

2.0 Madame Danielle Vidal demande un nouveau local pour la bibliothèque lors de sa fermeture des travaux à l'école de l'Arc-En-Ciel. Monsieur le Maire répond.

\*\*\* **9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet traité.

**259-11.2021 10.1 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2021**

\*\*\* Monsieur le Conseiller Claude Paulin se retire de toute discussion et vote.

**CONSIDÉRANT** les termes des résolutions 101-04.2021 et 213-09.2021 ;

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 07 juin 2021, le ministre des Transports, ministre responsable de la région de l'Estrie accorde une aide financière maximale de 20 000\$, selon les recommandations du député de Richmond, M. André Bachand ;

**CONSIDÉRANT QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adopté à la majorité des élus que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton approuve les dépenses d'un montant de 34 902,44\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**ADOPTION : 5 POUR**

**260-11.2021 10.2 ACCEPTATION DES FRAIS – MESURES DE SÉCURITÉ AU GARAGE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des travaux publics du 23 mars 2021 de procéder à l'ajout de lumières et d'un œil magique pour une des portes du garage municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des factures de Portes de garage Ruel & Fils inc. et de Lignes Électriques F.J.S.;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 156064 de Portes de garage Ruel & Fils inc. du 07 avril 2021 au montant de 1 978,72\$ incluant les taxes et de la facture 7252 de Lignes Électriques F.J.S. du 06 octobre 2021 au montant de 3 184,40\$ incluant les taxes ;

**ET QUE** ces dépenses non prévues au Budget 2021, pour un total de 5 163,12\$ incluant les taxes, soient assumées par le surplus accumulé non affecté.

**ADOPTION : 6 POUR**

**261-11.2021 10.3 DÉCOMPTÉ NUMÉRO 2 – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR LES RUES DANNY ET PAQUET**

\*\*\* Madame la Conseillère Cheryl Labrie se retire de toute discussion et vote.

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 154-06.2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande un deuxième versement en référence au décompte progressif numéro 2;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à la majorité des élus d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 15 089,43\$ incluant les taxes à la compagnie Sintra Inc., selon les détails du décompte progressif numéro 2 du 09 novembre 2021 pour les travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2021-271 décrétant une dépense et un emprunt de 256 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\* Monsieur le Maire donne des explications.

**262-11.2021 10.4 DÉCOMPTÉ NUMÉRO 2 – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIERRE**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 155-06.2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande un deuxième versement en référence au décompte progressif numéro 2;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 24 890,12\$ incluant les taxes à la compagnie Sintra Inc., selon les détails du décompte progressif numéro 2 du 09 novembre 2021 pour les travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2021-272 décrétant une dépense et un emprunt de 336 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre.



**ADOPTION : 6 POUR**

**263-11.2021 10.5 DÉCOMPTÉ NUMÉRO 2 – CONSTRUCTION D’UNE STRUCTURE D’ENTREPOSAGE DE SABLE ET SELS SUR FONDATION EN BÉTON**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 150-05.2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l’ingénieur au dossier recommande un deuxième versement en référence au décompte progressif numéro 2 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie, appuyé Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l’unanimité des conseillers d’autoriser le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 460 747,90\$ incluant les taxes à la compagnie Construction Alain Morin inc., selon les détails du décompte progressif numéro 2 du 01 novembre 2021 pour les travaux de construction d’une structure d’entreposage de sable et sels sur fondation en béton;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d’emprunt 2021-274 décrétant une dépense et un emprunt de 1 050 000\$ pour la construction d’une structure d’entreposage de sable et sels sur fondation en béton.

**ADOPTION : 6 POUR**

**264-11.2021 10.6 PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2019-2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l’unanimité des conseillers que la Municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle ;

**QUE** la Municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à une acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’habitation de la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;

**QUE** la Municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des cinq (5) années du programme ;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

**ET QUE** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Madame la directrice générale donne des explications.

**265-11.2021 10.7 RÉCEPTION DÉFINITIVE – STABILISATION D'UN TALUS ROUTIER EN BORDURE DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 104-05.2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande la réception finale des travaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adoptée à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 15 115,15\$ incluant les taxes à la compagnie Excavation A.R. Valois inc. selon les détails du décompte progressif numéro 3 du 08 novembre 2021 de la firme d'ingénieurs EXP pour les travaux de stabilisation d'un talus routier en bordure de la rivière Saint-François;

**ET** de confirmer que cette dépense est assumée par la réserve des Carrières Sablières.

**ADOPTION : 6 POUR**

**266-11.2021 10.8 FINANCEMENT DU CHARGEUR SUR ROUES ET ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 156-06.2021 ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu deux propositions de financement, à savoir :

- . Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap Inc. :  
2,99% terme de 60 mois, option d'achat 1,00\$, frais de dossier de 450,00\$  
excluant taxes
- . Crédit Bail Spar Inc. :  
3,10% terme de 60 mois, option d'achat 200,00\$, frais de dossier de 500,00\$  
excluant taxes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de financement de la compagnie Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap Inc. en date du 08 novembre 2021 au taux de 2,99% pour un contrat d'une location crédit-bail d'une période de soixante (60) mois avec option d'achat de 1,00\$ au 60<sup>e</sup> mois et de frais de dossier de 450,00\$ excluant les taxes ;

**DE** nommer le financier Banque Royale du Canada, division de crédit-bail présentée par Crédit Municipal & Manufacturer Rexcap inc. ;

D'autoriser Monsieur le Maire, Adam Rousseau et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes ;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le contrat 850919540 du ministère des Transports.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Monsieur le Maire donne des explications.

**267-11.2021 10.9 DÉCOMPTE NUMÉRO 3 – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR LES RUES DANNY ET PAQUET**

\*\*\* Madame la Conseillère Cheryl Labrie se retire de toute discussion et vote.

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 154-06.2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande un troisième versement en référence au décompte progressif numéro 3, à savoir la libération de la retenue de garantie de 10% à 5%;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à la majorité des élus d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 11 802,71\$ incluant les taxes à la compagnie Sintra Inc., selon les détails du décompte progressif numéro 3 du 09 novembre 2021 pour les travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2021-271 décrétant une dépense et un emprunt de 256 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet.

**ADOPTION : 5 POUR**

**268-11.2021 10.10 DÉCOMPTE NUMÉRO 3 – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIERRE**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 155-06.2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ingénieur au dossier recommande un troisième versement en référence au décompte progressif numéro 3, à savoir la libération de la retenue de garantie de 10% à 5%;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 17 664,46\$ incluant les taxes à la compagnie Sintra Inc., selon les détails du décompte progressif numéro 3 du 09 novembre 2021 pour les travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2021-272 décrétant une dépense et un emprunt de 336 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Monsieur le Conseiller Claude Paulin demande des informations sur la retenue.

**269-11.2021 11.1 SOUMISSION : EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 214-09.2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une (1) soumission, à savoir :

- Aquatech Société de Gestion de l'Eau

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a procédé en date du 25 octobre 2021 à l'évaluation qualité/prix de cette soumission ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, soit la firme Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc. ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers d'adjuger le contrat pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées à la firme Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc. pour un montant forfaitaire total de 99 227,20\$ incluant les taxes applicables pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

**ET QUE** le transfert entre la compagnie Avizo Experts-Conseils et Aquatech Société de Gestion de l'Eau soit effectué avant le 31 décembre 2021.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Monsieur le Maire donne des explications.

**270-11.2021 12.1 MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2021-275 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 430 000\$ POUR L'ACQUISITION DES LOTS 4 099 687 ET 4 100 489**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a adopté le règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l'acquisition des lots 4 099 687 et 4 100 489 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier l'article 2 dudit règlement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adopté à l'unanimité des conseillers que soit modifié l'article 2 du règlement 2021-275 par le texte suivant :

Le conseil est autorisé à acquérir les lots 4 099 687 et 4 100 489 du cadastre du Québec montré à l'offre d'achat, incluant les frais et les taxes nettes, tel qu'il appert de l'estimation détaillé en date du 08 octobre 2021 préparé par Mme Sylvie Champagne, directrice générale, des termes de la résolution 157-05.2021 adoptée le 17 mai 2021 et de l'acceptation des détails de cette résolution par le propriétaire; lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A », « B » et « C » ;

**ET QUE** les termes du règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l'acquisition des lots 4 099 687 et 4 100 489 soient ainsi modifiés.

**ADOPTION : 6 POUR**

**271-11.2021 12.2 ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Val-Saint-François, par sa correspondance du 29 octobre 2021, offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a reçu une proposition pour la réalisation de la révision et/ou de dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton désire participer à cette entente aux conditions suivantes ;

- Ressource rédaction et support conseil : 50,00\$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30,00\$/heure

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées ;

**QUE** la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton réserve un montant de 2 600,00\$ pour l'année 2022 selon la répartition suivante : 46 heures pour la ressource rédaction et support conseil et 10 heures pour la ressource cartographique et support technique.

**ADOPTION : 6 POUR**

**272-11.2021 13.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2022-2023 À 2024-2025 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES SOMMETS**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance du dossier de consultation en date du 01 octobre 2021 du Centre de services scolaires des Sommets quant au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023 à 2024-2025 (règle 201) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son accord quant aux détails de ce dossier de consultation ;

**QUE** le Centre de services scolaires des Sommets soit sensibilisé à l'effet que les enfants de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton soient priorisés quant à la fréquentation de l'école primaire de l'Arc-en-Ciel ;

**ET QUE** le maire, Monsieur Adam Rousseau, soit autorisé à signer les documents donnant effet aux présentes.

**ADOPTION : 6 POUR**

**COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**  
**COMPTES A PAYER DU 05 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2021**

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100665 (C)	9135		2021-10-07	300	SANI ESTRIE INC.	9 057,70 \$
202100666 (C)	9136		2021-10-07	616	ROUSSEAU ADAM	928,55 \$
202100667 (C)	9137		2021-10-07	1241	PAULIN CLAUDE	995,06 \$
202100668 (C)	9138		2021-10-12	24	BELL Canada	678,07 \$
202100669 (C)	9139		2021-10-12	37	HYDRO-QUEBEC	859,08 \$
202100670 (C)	9140		2021-10-14	37	HYDRO-QUEBEC	2 886,66 \$
202100671 (C)	9141		2021-10-14	51	BELL MOBILITE	96,62 \$
202100672 (C)	9142		2021-10-14	204	HYDRO-QUÉBEC-LUMIERES	505,89 \$
202100673 (C)	9143	I	2021-10-15	1493	GAGNON VINCENT	369,13 \$
202100674 (C)	9144		2021-10-18	598	REAL HUOT INC.	4 703,05 \$
202100676 (I)	9145	I	2021-10-19	117	VISA DESJARDINS	60,00 \$
202100677 (I)	9146		2021-10-31	276	REVENU DU Canada	5 684,60 \$
202100678 (I)	9147		2021-10-31	278	REVENU DU QUEBEC	14 101,74 \$
202100679					MOMO SPORT	annulé
<b>Total des paiements</b>						<b>40 926,15 \$</b>

**COMPTES A PAYER SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021**

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100680 (I)	9212		2021-11-15	18	L'ETINCELLE	2 004,95 \$
202100681 (I)	9230		2021-11-15	21	RESSORTS CHARLAND (SHERB) INC.	741,49 \$
202100682 (I)	9172		2021-11-15	24	BELL Canada	678,07 \$
202100683 (I)	9195		2021-11-15	34	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	680,52 \$
202100684 (I)	9202		2021-11-15	37	HYDRO-QUEBEC	578,46 \$
202100685 (I)	9203		2021-11-15	38	IMPRIMERIE MARTINEAU INC.	608,22 \$
202100686 (I)	9223		2021-11-15	41	PETITE CAISSE	368,70 \$
202100687 (I)	9225		2021-11-15	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	243,95 \$
202100688 (I)	9238		2021-11-15	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	374,69 \$
202100689 (I)	9241		2021-11-15	54	TARDIF DIESEL INC.	289,29 \$
202100690 (I)	9189		2021-11-15	68	EDITIONS JURIDIQUES F.D.	696,92 \$
202100691 (I)	9213		2021-11-15	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC.	8 389,41 \$
202100692 (I)	9246		2021-11-15	117	VISA DESJARDINS	170,97 \$
202100693 (I)	9227		2021-11-15	128	POMPES R. FONTAINE -	7 682,69 \$
202100694 (I)	9245		2021-11-15	135	VILLE DE WINDSOR	40 308,07 \$
202100695 (I)	9180		2021-11-15	137	CHAMPAGNE SYLVIE	220,56 \$
202100696 (I)	9220		2021-11-15	143	MINISTRE DES FINANCES	98 428,00 \$
202100697 (I)	9240		2021-11-15	146	SYSTEME ULTRA SECUR DE L'ESTRIE	132,17 \$
202100698 (I)	9205		2021-11-15	169	JUHOULE	927,06 \$
202100699 (I)	9200		2021-11-15	201	GREAT WEST	3 804,05 \$
202100700 (I)	9219		2021-11-15	226	MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	109,45 \$
202100701 (I)	9214		2021-11-15	233	LOCATION WINDSOR	102,43 \$
202100702 (I)	9197		2021-11-15	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	50,00 \$
202100703 (I)	9231		2021-11-15	277	RETRAITE QUÉBEC	723,42 \$
202100704 (I)	9233		2021-11-15	300	SANI ESTRIE INC.	14 177,64 \$
202100705 (I)	9173		2021-11-15	311	BRASSARD NORMAND 2006 INC	33 911,62 \$
202100706 (I)	9178		2021-11-15	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	141,21 \$
202100707 (I)	9222		2021-11-15	454	ORIZON MOBILE	178,95 \$
202100708 (I)	9226		2021-11-15	473	PLOMBERIE ANDRE MAURICE	146,59 \$
202100709 (I)	9177		2021-11-15	476	CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-	520,90 \$
202100710 (I)	9224		2021-11-15	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	2 097,21 \$
202100711 (I)	9239		2021-11-15	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION	372,86 \$
202100712 (I)	9218		2021-11-15	536	MEGABURO	1 063,22 \$
202100713 (I)	9221		2021-11-15	613	MISSIONS COMMUNICATIONS CANADA	549,88 \$
202100714 (I)	9207		2021-11-15	657	LANDRY CAROLINE	100,00 \$
202100715 (I)	9199		2021-11-15	706	GAGNON JEAN-PHILIPPE &	200,00 \$
202100716 (I)	9216		2021-11-15	723	MARCHE ST-FRANCOIS	1 438,06 \$
202100717 (I)	9183		2021-11-15	766	CREATIONS JADE	221,90 \$
202100718 (I)	9198		2021-11-15	814	FRAPPIER MICHEL	872,87 \$
202100719 (I)	9181		2021-11-15	819	CONSTRUCTION ALAIN MORIN INC.	460 747,90 \$
202100720 (I)	9235		2021-11-15	828	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX DE	1 923,00 \$

202100721 (I)	9228	2021-11-15	853	PUROLATOR INC.	27,32 \$
202100722 (I)	9243	2021-11-15	879	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	787,11 \$
202100723 (I)	9244	2021-11-15	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	491,10 \$
202100724 (I)	9210	2021-11-15	950	LEBLOND MARIO	84,85 \$
202100725 (I)	9188	2021-11-15	965	DUPUIS MARYSE	166,32 \$
202100726 (I)	9209	2021-11-15	966	LAROCHELLE ROGER ET FILS INC.	175,91 \$
202100727 (I)	9169	2021-11-15	1054	AVIZO EXPERTS CONSEILS	5 281,49 \$
202100728 (I)	9168	2021-11-15	1066	ATELIER LAVOIE	272,24 \$
202100729 (I)	9217	2021-11-15	1078	MARQUAGE ET TRACAGE DU QUÉBEC INC.	2 964,14 \$
202100730 (I)	9179	2021-11-15	1157	CENTRE CAMION GAUTHIER INC.	3 399,86 \$
202100731 (I)	9190	2021-11-15	1231	EQUIPEMENT MOORE LTEE	376,82 \$
202100732 (I)	9247	2021-11-15	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	203,86 \$
202100733 (I)	9187	2021-11-15	1274	DSF INVESTISSEMENTS EN FIDUCIE	496,70 \$
202100734 (I)	9193	2021-11-15	1307	EXCAVATION YVON BENOIT	27 376,30 \$
202100735 (I)	9208	2021-11-15	1357	LAROCHELLE MARYSE	911,51 \$
202100736 (I)	9175	2021-11-15	1358	CAIN LAMARRE SENCRL	2 097,53 \$
202100737 (I)	9176	2021-11-15	1365	CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	740,80 \$
202100738 (I)	9237	2021-11-15	1366	SOLUTIONS SUPÉRIEURES LTÉE	689,83 \$
202100739 (I)	9185	2021-11-15	1367	DESLANDES PIER-DESLANDES	63,17 \$
202100740 (I)	9201	2021-11-15	1380	HAMEL RAYMOND JR	31,61 \$
202100741 (I)	9242	2021-11-15	1385	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC.	167,28 \$
202100742 (I)	9171	2021-11-15	1388	BANQUE NATIONALE DU CANADA	488,60 \$
202100743 (I)	9204	2021-11-15	1405	INDUSTRIELLE ALLIANCE	521,08 \$
202100744 (I)	9191	2021-11-15	1409	EQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	377,53 \$
202100745 (I)	9182	2021-11-15	1417	COUCHE-TARD 1112	323,85 \$
202100746 (I)	9170	2021-11-15	1418	BANQUE DE MONTREAL - BMO	533,84 \$
202100747 (I)	9192	2021-11-15	1428	EXCAVATION A.R. VALOIS INC.	15 115,15 \$
202100748 (I)	9234	2021-11-15	1429	SINTRA INC.	69 446,72 \$
202100749 (I)	9194	2021-11-15	1435	FABRIQUE - PAROISSE ST-FRANCOIS-XAVIER	10 000,00 \$
202100750 (I)	9211	2021-11-15	1476	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS DE	373,67 \$
202100751 (I)	9215	2021-11-15	1485	MAHEU PROTECTION PARISITAIRE	287,44 \$
202100752 (I)	9236	2021-11-15	1486	SOLMA TECH	19 326,96 \$
202100753 (I)	9174	2021-11-15	1491	CAFÉ FABULÉ	727,39 \$
202100754 (I)	9186	2021-11-15	1494	DESLANDES SARAH-EVE	350,00 \$
202100755 (I)	9184	2021-11-15	1495	DEMERS DENIS	100,00 \$
202100756 (I)	9229	2021-11-15	1496	RANCOURT ANDRE	1 842,50 \$
202100757 (I)	9232	2021-11-15	1497	SABLE MARCO	12 356,45 \$
202100758 (I)	9196	2021-11-15	1498	FERME RS LANGLOIS INC.	890,70 \$
202100759 (I)	9206	2021-11-15	1499	LA SHOP TRAITEUR	315,09 \$

**Total des paiements**

**867 160,07 \$**

Mackep

-145.23 \$

**Total des paiements**

**867 014,84\$**

**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001**  
**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002**

**23 132.01\$**  
**9 092.06\$**

**273-11.2021 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 15 novembre 2021 au montant de 867 014,84\$ :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adoptée la liste des comptes à payer telle que déposée;

**ET QUE** la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* **15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité.

\*\*\* **16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 1.0 Monsieur Steven Morris demande la correction du nom du fournisseur # 1367.
- 2.0 Madame Marie-Ève Frappier questionne le sondage du SAE de la Ville de Windsor.

**274-11.2021 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller René Lapierre, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h55.

**ADOPTION : 6 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Adam Rousseau, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

---

Adam Rousseau, maire

---

Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière.



## COPIE DE RÉSOLUTION

Le 16 novembre 2021

A une séance ordinaire du 15 novembre 2021 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Adam Rousseau, Madame la Conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les Conseillers Karl Frappier, Claude Paulin, Alexandre Roy, Michel Frappier et René Lapierre.

Madame Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière  
Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux et greffière-trésorière adjointe est aussi présente.

---

### **259-11.2021 10.1 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2021**

\*\*\* Monsieur le Conseiller Claude Paulin se retire de toute discussion et vote.

**CONSIDÉRANT** les termes des résolutions 101-04.2021 et 213-09.2021 ;

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 07 juin 2021, le ministre des Transports, ministre responsable de la région de l'Estrie accorde une aide financière maximale de 20 000\$, selon les recommandations du député de Richmond, M. André Bachand ;

**CONSIDÉRANT QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adopté à la majorité des élus que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton approuve les dépenses d'un montant de 34 902,44\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**ADOPTION : 5 POUR**

*Vraie copie certifiée conforme*

Sylvie Champagne,  
Directrice générale greffière-trésorière